

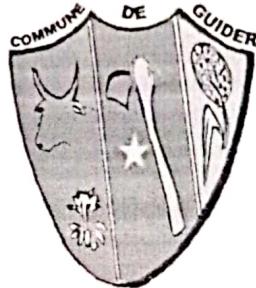
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO-LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

**ADDITIF N°01/A/C-GDER/SIGAMP/2022
PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A
Demande de Cotation**

N°02/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023 du 22/03/2023

**Pour l'Equipement de (222) tables-bancs Semi Métalliques dans certaines Ecoles Publiques de
la Commune de Guider**

Financement : BUDGET MINDEVEL, EXERCICE 2023

Le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, communique:

Les soumissionnaires intéressés par la consultation susmentionnée, sont informés que les modifications suivantes sont intervenues dans l'Avis de consultation:

AU LIEU DE :

1. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAM) au plus tard le **21/04/2023 à 10 Heures**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Demande de Cotation

N°02/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023 du 22/03/2023

**Pour l'Equipement de (222) tables-bancs Semi Métalliques dans certaines Ecoles Publiques de
la Commune de Guider**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

2. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** valable pendant une période de **trente (30)** jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

3. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu le **21/04/2023 à 11 heures** dans la salle **de Commission de la Commune de GUIDER.**

LIRE PLUTÔT:

1. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en Sept (07) exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAM) au plus tard le **19/04/2023 à 10 Heures**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

Demande de Cotation

N°02/DC/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023 du 22/03/2023

Pour l'Equipement de (222) tables-bancs Semi Métalliques dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de Guider

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

2. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** valable pendant une période de **trente (30)** jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

3. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives et financières qui aura lieu le **19/04/2023 à 11 heures** dans la salle **de Commission de la Commune de GUIDER.**

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

Pour tout autre renseignement bien vouloir appeler aux numéros ci-après : 679 87 26 41/ 668 664 302

AMPLIATIONS :

- ARMP (pour publication au JDM)
- DD/MINMAP/ML (pour information)
- PRESIDENT/CIPM (pour
- CHRONO/ARCHIVES

